

Des hommes violents hébergés

DOUAISIS Afin de mieux lutter contre les violences conjugales, un centre d'hébergement a été créé pour une meilleure prise en charge des compagnons violents.

C'est première dans le Douaisis, et sans doute dans le Nord. Un centre d'hébergement pour les auteurs de violences conjugales vient d'être créé. Fruit d'un travail collectif, cette structure, totalement innovante, doit permettre de mieux suivre les maris et compagnons violents afin d'éviter la récurrence. Un appartement situé Résidence Gayant a été mis à disposition par le bailleur social Norevie. L'association Sijadis, spécialisée dans la prise en charge des femmes victimes de violence, a la mission de suivre et d'accompagner ce public.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Le Douaisis a toujours été à la pointe sur les violences conjugales, les autorités judiciaires montrent une nouvelle fois qu'elles peuvent trouver de nouvelles idées pour endiguer le phénomène. « *Cet hébergement est décidé dans le cadre pénal, précise le procureur de Douai Frédéric Teillet. Une fois déferé, ces personnes seront hébergées dans cette structure car certains font l'objet de décision d'éloignement du*

Union sacrée

Sous l'impulsion du procureur de la République, ce centre d'hébergement a pu voir le jour grâce au soutien de l'Etat et sa subvention de 20 000 euros. La Communauté d'agglomération du Douaisis (CAD) contribue également avec une autre subvention de 20 000 euros. Ce centre d'hébergement est aussi une belle reconnaissance de l'association Sijadis qui mène un travail remarquable sur le terrain.

domicile. Avec les professionnels du Sijadis, les auteurs de violences vont pouvoir réfléchir à leurs comportements. » Durant de longues années, l'association Les Compagnons du devoir menait ce travail de suivi et de prise en charge. Une collaboration qui s'est arrêtée en 2017. « *Il fallait trouver une alternative, précise le magistrat. Trop d'hommes violents se retrouvaient dans la nature. Avec ce centre, nous pourrions mieux respecter les obligations du contrôle judiciaire et notamment l'éloignement des compagnons violents. Certains resteront quelques jours, ou parfois plusieurs mois, avant d'être jugés. On les a sous la main. Il y a aussi un accompagnement social pour traiter les problèmes de santé, de dépendance ou d'ordre financier. »*

Pour le sous-préfet Jacques Des-touches, ce centre d'hébergement « *comble une lacune. »* « *Depuis des mois, on souffrait d'un manque cruel de moyens dans la lutte contre les violences conjugales, remarque le représentant de l'Etat. C'est l'exemple d'un partenariat réussi et d'une volonté collective d'apporter des solutions innovantes et pertinentes à l'échelle locale. »*

Laurent Gaudet



Le procureur et le sous-préfet se félicitent de pouvoir encadrer les compagnons violents, surtout lorsqu'un éloignement du domicile est préconisé.

Des coups de couteaux portés à son ex

HÉLESMES Vendredi 7 décembre au soir, un père et sa fille ont été blessés à coups de couteau. L'auteur des violences a été recherché du côté d'Aniche avant de se rendre.

S'erait-ce une tentative de meurtre qui s'est déroulée vendredi 7 décembre aux alentours de 19h dans une maison de la rue Jean-Jaurès à Hélesmes ? La police et le parquet de Valenciennes n'ont pas souhaité communiquer sur cette affaire. Mais, selon nos informations, un drame s'est noué au numéro 6 de cette rue.

LE PÈRE TOUCHÉ, PUIS ENSUITE LA FILLE

Un individu, semble-t-il un ex-petit ami de la victime (une fille de 20 ans), se serait présenté sur les lieux à bord de son véhicule, une Mazda de couleur rouge. Face à ce domicile, sur la chaussée, il aurait d'abord renversé le père de la fille, blessé aux jambes. Puis, il serait sorti de la voiture, serait entré dans le domicile et aurait porté plusieurs coups de couteau à la gorge de la jeune femme. L'auteur présumé des coups a ensuite pris la fuite.

LA FILLE SERAIT DANS UN ÉTAT GRAVE

Voisinage

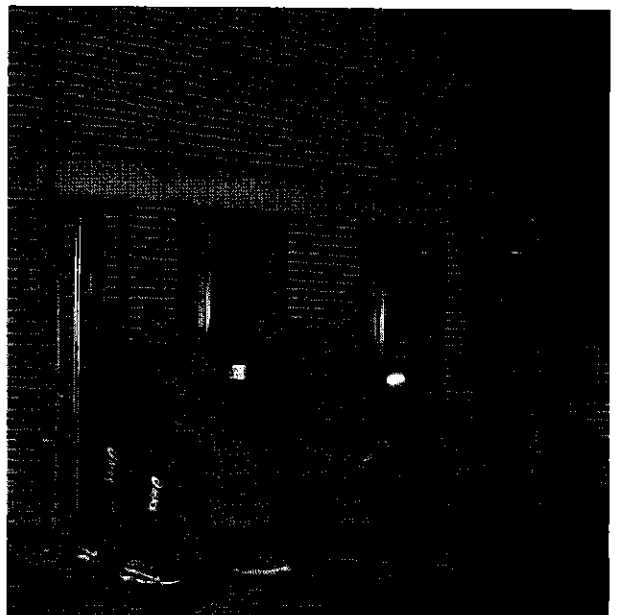
Interrogé, le voisinage proche a affirmé ne pas avoir de relations avec cette famille discrète et ne pas connaître l'individu qui se serait présenté à bord d'une Mazda de couleur rouge.

Les secours de Denain sont rapidement arrivés sur place (un fourgon pompe-tonne, deux véhicules de secours et assistance aux victimes et un véhicule infirmier) ainsi que le SMUR de Valenciennes. Les premiers soins ont été prodigués sur place. Les deux victimes ont été transportées à l'hôpital de Valenciennes, la fille dans un état grave, le père plus légèrement atteint.

IL SE SERAIT RENDU À MAUBEUGE

L'individu en cause a été immédiatement recherché par les forces de police, d'abord dans le secteur d'Aniche. Toutefois, peu après 20h, il se serait présenté au commissariat de Maubeuge, se portant vraisemblablement un coup de couteau à la gorge avant d'entrer au poste de police.

Yannick LeFrère



Le drame s'est déroulé vendredi 7 décembre au soir dans la rue Jean-Jaurès.

PENSEZ-Y!

SAINT-NICOLAS

Rendez-vous près du Billon, pour un tour du village avec des lampions avant l'illumination du sapin de Noël, décoré par les enfants. A la salle des fêtes : animations et petite restauration, autour de saint Nicolas et du père Fouettard. Samedi, à 16 h 30, à Roucourt.

BONJOUR

CONSEILS PRATIQUES. Des vols de vélos ont eu lieu dernièrement au parking de la Maison du vélo et de la mobilité situé près de la gare de Douai. Le voleur a été reconnu par la vidéo, jugé et condamné (*notre édition du 29 novembre*). Pour éviter que les vols ne se reproduisent, l'association Droit d'vélo Douaisis met en garde les cyclistes. Quand quelqu'un dépose ou reprend son vélo dans ce parking, il ne doit pas laisser entrer

une personne sans carte. Les antivolés utilisés doivent être de bonne qualité, même dans ce parking surveillé. Un antivol en U est considéré comme un antivol résistant et efficace. En cas de vol, le marquage du vélo peut permettre de retrouver le propriétaire par la suite. L'association Droit d'vélo Douaisis pratique ce marquage chaque vendredi en période scolaire de 17 h à 19 h à la Maison du vélo pour 3 €. ■

Météo
Matin 10°C



Après-midi 13°C



Demain
Matin 10°C

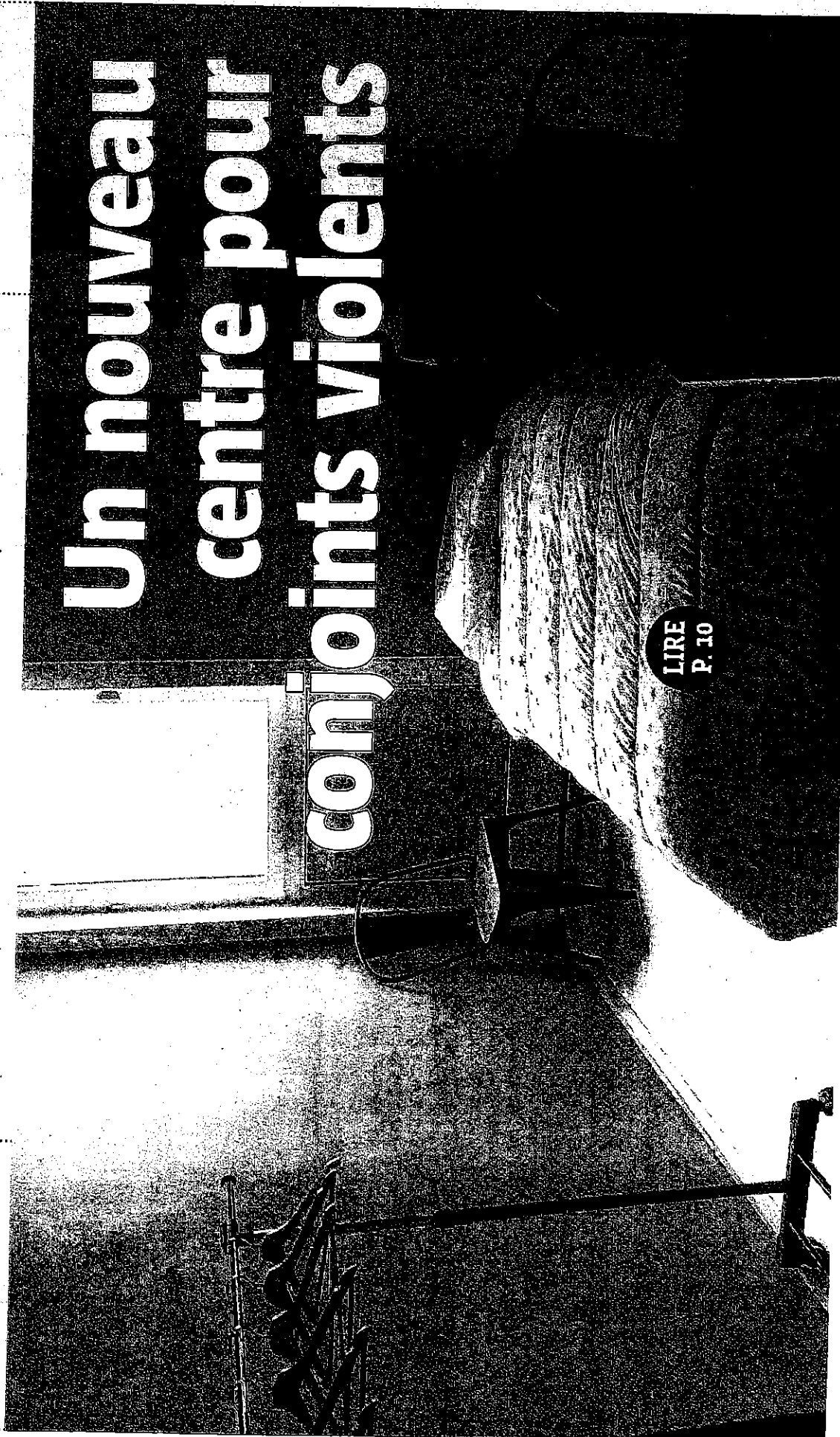


Après-midi 11°C



Un nouveau centre pour conjoints violents

LIRE
P. 10

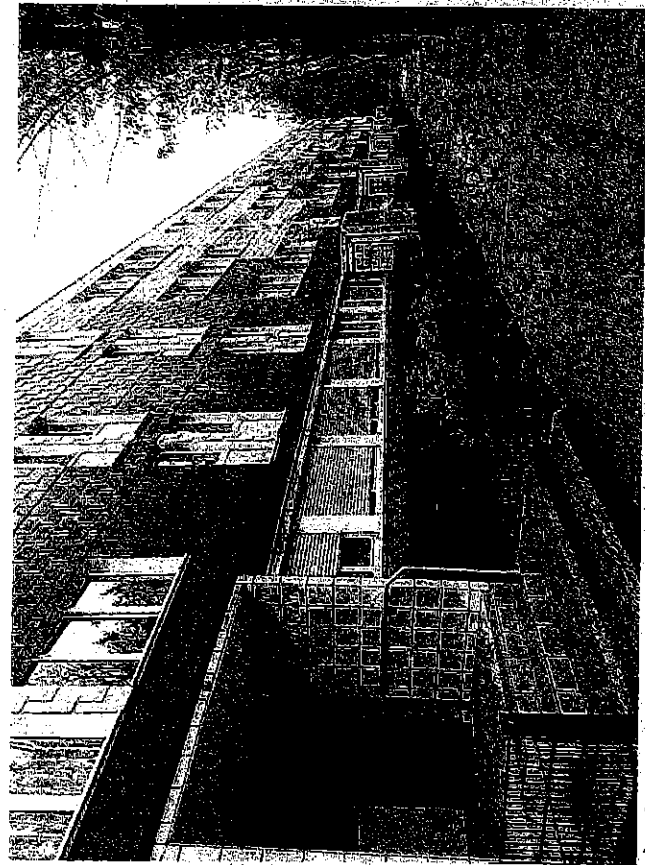


Une nouvelle adresse pour extraire les auteurs de violences conjugales

En 2003, le procureur Luc Frémot avait lancé un dispositif visant à éloigner les auteurs de violences conjugales du domicile conjugal. Frédéric Teillet, actuel procureur de Douai, poursuit sur sa lancée en inaugurant le premier appartement dédié à l'éloignement des compagnons violents, avenue du Docteur-Schweitzer à Douai.

PAR ÉLISE FORESTIER
douai@lavohdunord.fr

DOUAI. « Le confort est très sommaire, mais ce n'est pas le Club Med ici », tranche Bruno Willeron, directeur du Sijadis (service d'investigation judiciaire, d'accès au droit et d'insertion sociale), en poussant la porte d'une des quatre chambres (dont une double) qui devraient accueillir très prochainement des conjoints ou ex-conjoints violents, éloignés de leur foyer. L'association, qui vient en aide aux femmes victimes de violences conjugales, va chapeauter le fonctionnement de



C'est dans un appartement de la résidence Gayant que le Sijadis a installé son centre d'hébergement.



en panne d'alternatives, explique Frédéric Teillet, procureur de la République de Douai. Ce n'est pas une solution au long cours, mais une phase de rebond vers quelque chose de plus stable. » Ici, seront conduits par la police, les hommes sortis de garde à vue, défilés devant le parquet, qui bénéficieront d'une alternative aux poursuites. Ils seront accueillis 15 jours pour les violences les moins « graves », bénéficieront

d'un suivi adapté et surtout des stages de conjugalité. Après ce délai, un bilan sera remis au procureur qui décidera du classement sans suite si les mesures imposées ont bien été respectées. Le COJ pourra aussi accueillir pendant plusieurs mois, les hommes placés sous contrôle judiciaire, en attente de leur procès.

« Nous avons fait le choix de Norevie et de la résidence Gayant (au 105, avenue du Docteur-Schweitzer), car elle est située dans un quartier populaire, avec des magasins de proximité, des transports. Elle est à proximité du palais de justice et du siège du Sijadis. Le COJ n'est pas une prison, les personnes hébergées sont semi-autonomes », précise le directeur du Sijadis.

DEUX CAMÉRAS
Deux caméras ont tout de même été installées dans la salle à man-

ger et le couloir de l'appartement. Un employé du Sijadis se charge d'encadrer le dispositif. Il y avait un manque crucial sur notre territoire regroupant 25 000 habitants, ressemblant le plus près à Jacques Desfontaines. Il y avait pas de structure d'hébergement. Selon les chiffres de l'association, c'est en moyenne 80 hommes qui sont éloignés de leur foyer, et parmi eux, les trois quarts trouvent des solutions d'hébergement. ■

« Ce n'est pas une solution au long cours, mais une phase de rebond vers quelque chose de plus stable. »

ce nouveau centre d'hébergement, le COJ (centre d'observation judiciaire). Délégué du procureur, le Sijadis se charge déjà du suivi de certains mis en cause et s'assure du respect des mesures d'éloignement.

« Le but est de trouver des solutions pour les cas où nous sommes

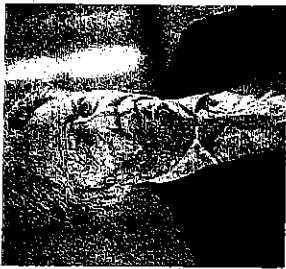
Dans le Nord...

Une juridiction

du suivi de certains mis en cause et s'assure du respect des mesures d'éloignement.
 « Le but est de trouver des solutions pour les cas où nous sommes

Une juridiction pionnière

Cette volonté d'éloigner les conjoints violents n'est pas nouvelle à Douai. Dès 2003, le procureur Luc Frémot fait de la lutte contre les violences conjugales son cheval de bataille et expérimente ce dispositif novateur, le premier en France à éloigner non plus les victimes et leurs enfants du domicile conjugal mais les auteurs de violences. Déjà, il s'appuie sur le Sijadis pour mettre en œuvre son expérimentation. L'initiative se révèle très efficace (sauf dans les cas de déni), le taux de réitération (dans le cas où il n'y avait pas eu de condamnation) ou de récurrence des hommes éloignés et sensibilisés aux violences conjugales se stabilise à 6 % entre mai 2003 et décembre 2010. Aujourd'hui, il s'établit toujours « autour de 5-6 % », si l'on en croit le directeur du Sijadis, Bruno Willeron. Jusqu'à 2017, Les Compagnons de l'espoir accueillait les hommes violents dans le centre d'hébergement et de réinsertion sociale. Aucune structure n'avait pris ensuite le relais jusqu'à aujourd'hui et la création du COJ. ■



placés sous contrôle judiciaire, en attente de leur procès.

DEUX CAMÉRAS

Deux caméras ont tout de même été installées dans la salle à man-

Dans le Nord...

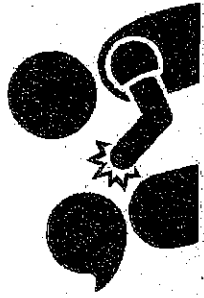
3 femmes sont décédées sous les coups de leur conjoint en 2017

140 femmes victimes de violences ont été relogées dans le contigent préfectoral (contre 103 en 2013)

Le Nord est le 5^e département le plus touché par les femicides intrafamiliaux



13 2 MILLIONS le budget d'hébergement des femmes victimes de violences dans le département



Le Nord est le 3^e département français le plus touché après Paris et la Seine-Saint-Denis

896 femmes victimes de violences ont été recensées au 31/12/2017

sous les coups de leur conjoint en 2017



Le Nord est le 3^e département français le plus touché après Paris et la Seine-Saint-Denis

Le Nord est le 3^e département français le plus touché après Paris et la Seine-Saint-Denis

Infographie Sarah Binet

Selon les chiffres de l'association, c'est en moyenne 80 hommes qui sont éloignés de leur foyer, et parmi eux, les trois quarts trouvent des solutions d'hébergement. ■